

# ASSEMBLÉE NATIONALE

13 janvier 2006

---

ENGAGEMENT NATIONAL POUR LE LOGEMENT - (n° 2709 rectifié)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° 484

présenté par  
M. Hamel

-----

### ARTICLE 8 QUINQUIES

Dans l'alinéa 3 de cet article, supprimer le mot :

« bâtis, ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.